

prit plus désintéressé et plus libre à exprimer ses sentiments. Il est vrai qu'il nous y a fait , en même temps , le caractère de son naturel, qui, étant doux et facile, a rendu cet ouvrage plus aisé, qu'il n'est fort et solide, en quelques endroits. Il a même tenu une méthode qui n'est guère propre à l'histoire , et qui tient plus du panégyrique que d'une narration simple et suivie (1). »

Alegambe nous apprend que le P. de Saint-Aubin entra dans la Société de Jésus en 1606, qu'il enseigna la rhétorique et les belles-lettres pendant dix ans, qu'il prêcha pendant huit ans, et qu'il fut Recteur de la troisième maison du Noviciat, à Lyon.

Le P. Alegambe défigure le titre d'un autre ouvrage du P. Saint-Aubin; c'est une *Paraphrase de l'Ecclesiaste de Salomon en vers françois*; Lyon, Benoît Coral, 1658, in-12. L'auteur, dans sa préface, dit qu'il n'a été porté à faire cette paraphrase qu'après avoir lu celle que le P. Laurent Le Brun (2), jésuite, a composée sur le même sujet, en vers latins, et il ajoute qu'il n'est, pour ainsi dire, que l'imitateur du P. Le Brun; mais il y a bien de la différence entre l'un et l'autre poète. Voici quelques fragments du P. de Saint-Aubin :

I.

S'il arrive de voir des pauvres opprimés ,
Après que la fureur les aura désarmés ,
Et si la violence arme la tyrannie
D'avarice, d'aigreur, de fer, de calomnie ;
Si l'or et la faveur règlent les jugements ,
Si pour la vertu seule on cherche des tourments ;
Si les lois de l'état ne sont point observées,

(1) Ménéstrier, préface.

(2) *Laurentii Le Brun Namnetensis, e societ. Jesu Ecclesiastes, sive Salomon concionator*; in-4°. Le P. Sotwel donne la date de 1652; Paris, Cramoisy, in-8.